RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00312
Numéro SIREN : 405 381 724
Nom ou dénomination : CHIFFRES EXPERTS-COMPTABLES

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2021 sous le numéro de dépôt 5106

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1 avenue de l'Europe 01104 OYONNAX — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 0 5 3 8 1 7 2 4 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2020

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	76 224	AI		76 224
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 332	AU	4 332	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	773 912	CV		773 912
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	854 469	BK	4 332	850 136
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	114 592	BY		114 592
	Autres créances (3)	BZ	75 303	CA		75 303
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	65 112	CG		65 112
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 549	CI		1 549
	TOTAL (III)	CJ	256 557	CK		256 557
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 111 026	1A	4 332	1 106 694

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 153 312)	DA	153 312
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 331
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	42 475
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	525 771
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	736 890
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 569
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	138 610
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	125 747
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	21 351
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	369 803
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 106 694

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	330 152
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	156

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Néant ☐ *

		Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue : services *	FG	283 458	FH		FI	283 458
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	283 458	FK		FL	283 458
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	283 459
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	284 113
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	546
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	284 663
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 203)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	578
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	535 014
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	535 592
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 809
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 809
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	533 783
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	532 579

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	6 808
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	827 052
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	301 280
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	525 771

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 1 106 694 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 525 772 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 2 mars 2020, il a été procédé à une réduction de capital de 20 928 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	76 225			76 225
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**76 225**			**76 225**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 337			1 337
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 995			2 995
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 333**			**4 333**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	781 912		8 000	773 912
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**781 912**		**8 000**	**773 912**
ACTIF IMMOBILISE	**862 469**		**8 000**	**854 469**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	76 225
Total	**76 225**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BILANS & CONSEILS 25300 DOUBS	8 570	306 385	87,50	100 590
SARL FACIL'IMPOTS 01100 OYONNAX	6 098	5 245	100,00	853
SARL AGI CONSEIL 01104 OYONNAX CEDEX	70 935	428 660	99,85	421 567
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	773 717	773 717	53 768		535 014
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 337			1 337
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 995			2 995
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 333**			**4 333**
ACTIF IMMOBILISE	**4 333**			**4 333**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 446 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	114 592	114 592	
Autres	75 304	75 304	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 550	1 550	
Total	**191 446**	**191 446**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 153 312,00 Euro décomposé en 9 582 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 890	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	1 308	16,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 582	16,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 369 804 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	157	157		
- à plus de 1 an à l'origine	56 413	16 761	39 651	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 747	125 747		
Dettes fiscales et sociales	27 526	27 526		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	159 961	159 961		
Produits constatés d'avance				
Total	**369 804**	**330 153**	**39 651**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 590			
(**) Dont envers les associés	138 610			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 44 415 Euro.

Charges à payer

	Montant
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	21
BANQUES INTERETS COURUS	157
ETAT CHARGES A PAYER	414
Total	**592**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 550		
Total	**1 550**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 250 actions de Bilans&Conseils	2 500
Autres engagements donnés	2 500
Total	**2 500**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

CHIFFRES EXPERTS-COMPTABLES

Société par actions simplifiée
au capital de 140 128 euros
Siège social : CENTRE D'AFFAIRES VALEUROP
1 AVENUE DE L'EUROPE
01100 OYONNAX

405 381 724 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 525 771,54 euros de la manière suivante :

- à l'apurement total du compte "report à nouveau", soit la somme de	231 956,00 €
- à titre de dividendes aux associés, la somme de 253 982 euros, soit 29 euros par action	253 982,00 €
- le solde, au compte "autres réserves", soit la somme de	39 833,54 €
Total égal au bénéfice de l'exercice	**525 771,54 €**

Nous vous proposons en outre de prélever sur le compte "réserve légale" la somme de 1 318,40 euros pour ramener cette dernière à 14 012,8 euros, soit 10 % du capital social et l'affecter au compte "autres réserves".

Le dividende serait mis en paiement au siège social chaque mois de la manière suivante :

- le 1er mai 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er juin 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er juillet 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er août 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er septembre 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er octobre 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er novembre 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er décembre 2021, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er janvier 2022, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er février 2022, la somme de 23 089,27 euros,
- le 1er mars 2022, la somme de 23 089,27 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

.../...

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 55 535 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 198 447 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Montant du dividende par titre	Montant du dividende éligible à l'abattement de 40 %	Montant du dividende non éligible à l'abattement de 40 %
02/06/2020 (distribution exceptionnelle)	267 000 €	27,86 €	106 749,84 €	160 250,16 €
30/09/2019	16 669 €	1,74 €	11 065,70 €	5 603,30 €
30/09/2018	200 040 €	18,37 €	140 872,98 €	59 167,02 €
30/09/2017	169 968 €	15,61 €	119 695,55 €	50 272,45 €

.../...

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gilles GUINET



CHIFFRES
EXPERTS COMPTABLES

Monsieur le Greffier du
Tribunal de Commerce de BOURG en BRESSE
32 avenue Alsace Lorraine
CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE cedex

Oyonnax, le 10 mai 2021

REÇU AU GTC BOURG LE
11 MAI 2021

Dépôt des comptes :
CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES 405 381 724

Monsieur,

Afin de satisfaire aux dispositions légales et réglementaires régissant le fonctionnement des SAS, nous vous saurions gré de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant notre société, les documents suivants :

- la résolution d'affectation du résultat
- les comptes annuels et leur annexe, de l'exercice ouvert le 01/10/2019 et clos le 30/09/2020
- le coût de ce dépôt auprès de vos services, par chèque bancaire de 45,20 €.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

La Présidence

